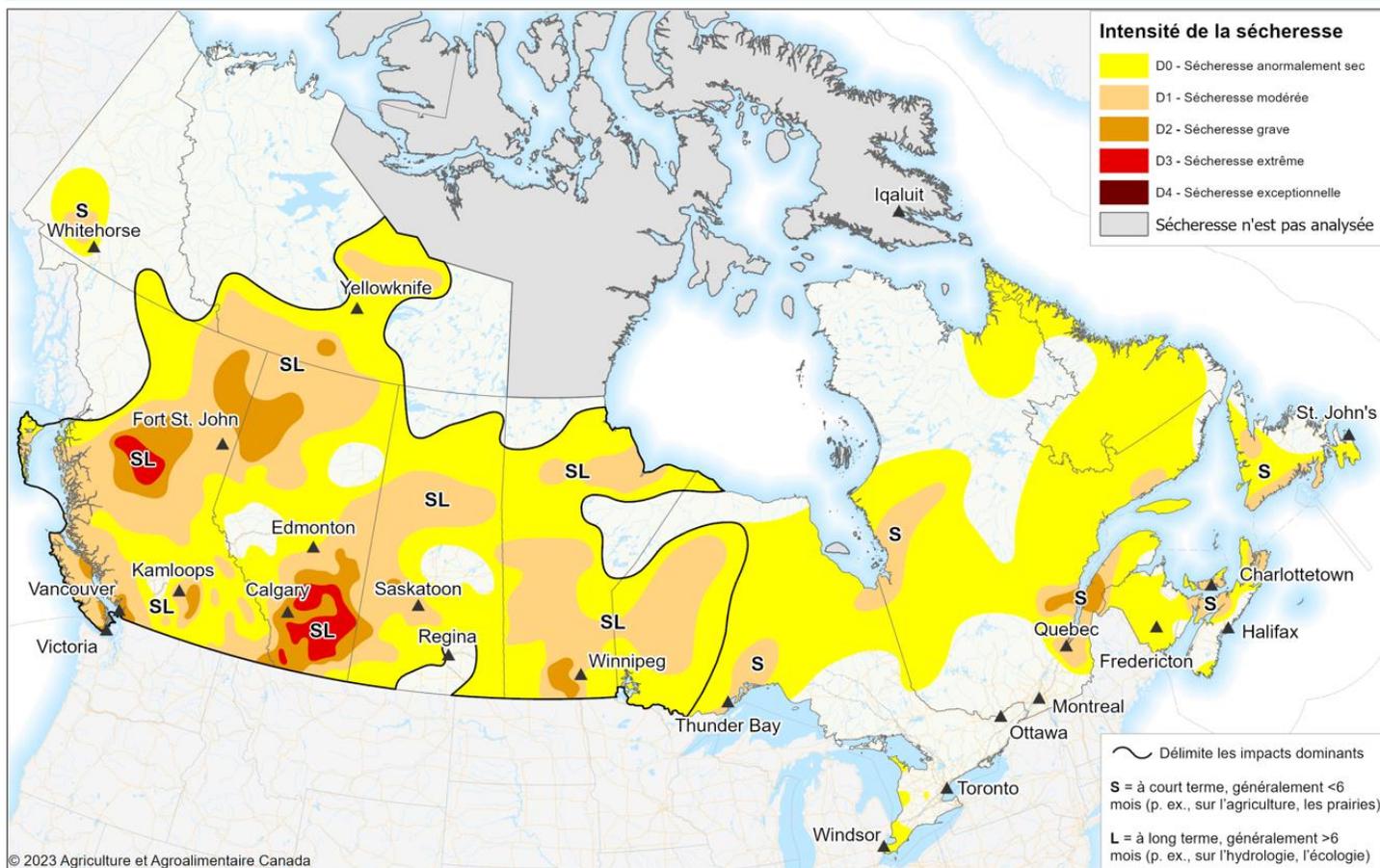


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 30 juin 2023



Le mois de juin a été marqué par d'importantes précipitations dans certaines parties des Prairies et du Canada atlantique, où les précipitations ont été exceptionnellement élevées. Cependant, dans les régions du nord du Canada central ainsi que dans le sud de l'Alberta, dans le nord de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et sur la côte ouest, il n'y a pas eu de précipitations significatives ce mois-ci. Le centre de la Colombie-Britannique et le sud de l'Alberta ont connu une aggravation de la sécheresse, tandis que certaines parties du centre-ouest de l'Alberta et la quasi-totalité de la région atlantique ont vu leur situation s'améliorer. Dans l'ensemble, les températures ont été supérieures à la normale ce mois-ci, l'est des Prairies et certaines parties du sud de la Colombie-Britannique ayant enregistré les températures les plus chaudes par rapport à la normale.



À la fin du mois, 60 % du pays était considéré comme anormalement sec (D0) ou en situation de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), y compris 76 % du territoire agricole du pays. Aucune sécheresse exceptionnelle (D4) n'a été signalée ce mois-ci.

Région du Pacifique (Colombie-Britannique)

Les conditions dans la région du Pacifique ont été généralement chaudes et sèches en juin, à l'exception de quelques zones dans la partie sud de la région intérieure de la province et dans le bassin du Kootenay, qui ont reçu des précipitations proches ou supérieures à la normale au cours de ce mois. De nombreuses communautés, dont Vernon, Cranbrook, Chetwynd et Fort Nelson, ont enregistré des records de températures pour le mois de juin, parmi les cinq les plus chauds jamais enregistrés. Les températures chaudes ont entraîné une fonte des neiges et une crue des eaux extrêmement précoces dans toute la région du Pacifique, ce qui s'est traduit par des débits anormalement faibles pour cette période de l'année. À plusieurs endroits, le mois de juin a également été exceptionnellement sec, notamment à Penticton et à Kelowna, qui ont connu respectivement le mois de juin le plus sec et le deuxième mois de juin le plus sec jamais enregistré.

Les régions centrales de la province ont connu une forte dégradation ce mois-ci, car les déficits de précipitations à court et à long terme se sont maintenus et des répercussions importantes ont été signalées. De nombreux rapports font état d'importantes pénuries d'eau, de problèmes liés à la production de foin et d'une très faible humidité du sol ; des producteurs de la région ont dû vendre leur bétail en raison de la pénurie d'aliments pour les animaux. Compte tenu de ces répercussions, on a attribué le niveau Extrême sécheresse (D3) à la région, de Fort St. James à Smithers, et on a étendu considérablement la région désignée comme Grave sécheresse (D2). Les conditions ont également continué à se dégrader légèrement dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, avec des précipitations inférieures de 25 % à la normale depuis le début du mois de mai, ce qui a entraîné un élargissement de la zone de sécheresse sévère (D2).

De nombreux endroits de l'est de l'île de Vancouver ont également soulevé des inquiétudes en déclarant n'avoir reçu qu'une fraction des précipitations mensuelles normales : les précipitations ont varié de 10 % à 50 % du total mensuel prévu. Ces précipitations nettement inférieures à la normale le long des parties est de l'île de Vancouver ont entraîné le maintien d'une poche de sécheresse sévère (D2) dans la région du Grand Victoria et l'ajout d'une autre dans la région de Campbell River. Des conditions anormalement sèches (D0) ont également persisté sur Haida Gwaii, et la poursuite des précipitations inférieures à la normale a entraîné une désignation de sécheresse modérée (D1) dans les parties centrales de l'île.

Les conditions dans le reste de la région étaient variables, avec des précipitations inférieures à la normale dans l'Okanagan, mais des précipitations mensuelles proches ou supérieures à la normale dans le centre-est et le sud-est de la province. Il y a eu un léger ajustement de la désignation des zones de sécheresse modérée et sévère (D1 et D2) dans ces régions, mais dans l'ensemble, peu de changements ont été apportés ce mois-ci.

A la fin du mois, 83 % de la région Pacifique était considérée comme anormalement sèche (D0) ou en situation de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), y compris 97 % du territoire agricole de la région.

Région des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba)

Dans la majeure partie de la région des Prairies, les conditions anormalement chaudes et sèches se sont poursuivies tout au long du mois de juin. L'est des Prairies a connu des températures de 3 à 5 °C au-dessus de la normale, tandis que l'ouest de la région des Prairies a connu des températures de 1 à 2 °C au-dessus de la normale en juin. Les précipitations ont été limitées dans les parties méridionales des trois provinces des Prairies; seul le centre de la Saskatchewan a reçu des précipitations proches de la normale. Les parties nordiques des Prairies ont toutefois reçu des précipitations plus fréquentes, notamment grâce à un important système météorologique qui a touché le centre-ouest de l'Alberta et le nord-ouest de la Saskatchewan. Dans l'ensemble, les conditions de sécheresse ont continué à s'étendre et à s'aggraver dans toute la région.

Tout au long du mois de juin, l'Alberta a connu des orages importants et dispersés, y compris un événement de deux jours qui a conduit à des états d'urgence locaux en raison d'inondations dans le centre-ouest de la province. Cette humidité importante a entraîné une amélioration du niveau de sécheresse modérée et sévère (D1 et D2) dans la région, avec un peu de sécheresse anormale (D0) à Hinton, à l'ouest d'Edmonton. Bien que cette partie de la province ait reçu la majorité des précipitations, des averses éparses se sont produites dans toutes les régions de l'Alberta ce mois-ci. Malgré les pluies généralisées, les parties sud de la province et le nord de la région de la Peace River ont continué à recevoir des précipitations bien inférieures à la normale. Le sud de l'Alberta a reçu moins de 40 % des précipitations normales ce mois-ci, de grandes parties ayant reçu moins de 20 mm de pluie. Les répercussions sur l'agriculture ont continué de s'aggraver, 24 % seulement de la région ayant bénéficié d'un taux d'humidité du sol bon ou meilleur. Des catastrophes agricoles ont été déclarées dans certaines parties du sud de l'Alberta, certains producteurs ayant été contraints d'abandonner leurs récoltes ou de vendre du bétail en raison du manque d'eau et d'aliments accessibles. En raison des

précipitations extrêmement faibles de ce printemps, les conditions de sécheresse extrême (D3) ont continué à s'étendre en juin, couvrant maintenant plus de 50 % de la partie sud de la province, du sud de Red Deer vers Medicine Hat et Lethbridge.

Des conditions plus chaudes que la normale et des précipitations variables ont persisté dans la majeure partie de la Saskatchewan au cours du mois de juin. Les régions de l'ouest et du sud-est de la province ont reçu des précipitations bien inférieures à la normale, tandis que les parties nord de la province ont reçu plus de 115 % des précipitations normales ce mois-ci. Bien que les conditions aient été moins extrêmes que dans la province voisine de l'Alberta, le sud-ouest de la Saskatchewan a fait état de préoccupations concernant la qualité et la quantité de l'eau et d'une augmentation significative des populations de sauterelles. Près de la moitié des producteurs de la région connaissaient également des pénuries d'eau pour le bétail à la fin du mois. En conséquence, les zones de sécheresse modérée et sévère (D1 et D2) ont été étendues de la frontière de l'Alberta à l'ouest de la Saskatchewan. Des changements mineurs ont été apportés au reste de la province, avec de légères améliorations des conditions dans les régions septentrionales et une légère dégradation vers des conditions anormalement sèches (D0) dans les sections méridionales et orientales de la province.

Ce mois-ci, les conditions sont restées sèches et nettement plus chaudes que la normale dans les parties centre-sud et ouest du Manitoba. Les conditions à l'ouest de Winnipeg étaient particulièrement sèches, car seulement 40 à 60 % des précipitations normales sont tombées depuis le début de la saison agricole. Des déficits importants ont également persisté depuis janvier, avec des précipitations exceptionnellement faibles. Cette sécheresse persistante a entraîné une faible humidité du sol, en particulier dans le centre de la province et dans la région d'Entre-les-Lacs. D'autres impacts ont été observés, notamment un stress hydrique dans le foin et les pâturages, ainsi que de faibles mares-réservoirs. Une sécheresse sévère (D2) s'est donc installée à l'ouest de Winnipeg, s'étendant de la frontière canado-américaine jusqu'au lac Manitoba. La zone de sécheresse modérée (D1) s'est également étendue à la région d'Entre-les-lacs vers la frontière ouest de la Saskatchewan, où l'on n'a enregistré que 25 à 50 % des précipitations normales au cours des trois derniers mois.

À la fin du mois, 83 % de la région des Prairies était classée comme anormalement sèche (D0) ou en situation de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), y compris 90 % du territoire agricole de la région. La sécheresse extrême (D3) couvrait 3 % de la région des Prairies ce mois-ci, par rapport à 1 % le mois dernier.

Région du Centre (Ontario et Québec)

Le mois de juin a été marqué par des précipitations proches ou supérieures à la normale dans le sud de l'Ontario et dans certaines parties du sud du Québec, tandis que les régions du nord ont connu des précipitations nettement inférieures à la normale. Par conséquent, les conditions anormalement sèches (D0) se sont étendues à une plus grande partie du nord de l'Ontario et du Québec, et quelques poches sporadiques de sécheresse modérée (D1) sont également apparues. La sécheresse modérée (D1) dans le nord-ouest de l'Ontario s'est également étendue plus à l'est ce mois-ci.

En revanche, des précipitations supérieures à 115 % de la normale ont contribué à atténuer la sécheresse dans la région de la Gaspésie, au Québec, et à empêcher le développement de la sécheresse dans le centre-sud de l'Ontario. Bien qu'une légère sécheresse ait été signalée le long du lac Huron ce mois-ci, la situation n'était pas jugée très grave et n'a entraîné que la formation de petites poches anormalement sèches (D0). Une petite zone de conditions anormalement sèches (D0) est également restée au nord de Kitchener-Waterloo en raison du temps sec à long terme, mais sa taille a été légèrement réduite ce mois-ci.

A la fin du mois, 59 % de la région centrale était classée comme anormalement sèche (D0) ou en sécheresse modérée à sévère (D1 à D2), y compris 30 % du territoire agricole de la région.

Région de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador)

Des précipitations importantes, supérieures à 150 % de la normale, sont tombées sur certaines régions du Canada atlantique ce mois-ci, avec des quantités plus élevées dans le sud de la Nouvelle-Écosse, l'est du Nouveau-Brunswick et l'est de Terre-Neuve. Plusieurs communautés du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont enregistré plus du double des précipitations moyennes de juin ce mois-ci, et un endroit a enregistré plus de 339 % des précipitations normales. Non seulement les précipitations ont été supérieures à la normale dans une grande partie de la région, mais le nombre de jours de pluie a également été nettement supérieur à la normale. Ces précipitations prolongées sur l'ensemble de la région ce mois-ci ont contribué à atténuer la grande région de sécheresse qui s'était développée au printemps; elles ont également contribué à atténuer la situation active des incendies de forêt qui s'est manifestée ce printemps. Par conséquent, ces précipitations importantes ont permis d'éliminer toutes les zones de sécheresse grave (D2) dans la région et de réduire les zones de sécheresse modérée (D1). Les zones qui ont connu la plus grande amélioration sont Halifax,

Saint John et le nord-est du Nouveau-Brunswick, où aucune sécheresse ou sécheresse anormale (D0) n'a persisté ce mois-ci.

A la fin du mois, 76 % de la région atlantique était classée comme anormalement sèche (D0) ou en sécheresse modérée (D1), y compris 78 % du territoire agricole de la région. Seulement 9 % de la région atlantique était en situation de sécheresse ce mois-ci, par rapport à 20 % le mois dernier.

Région du Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest)

Les conditions de sécheresse dans le nord du Canada se sont légèrement atténuées ce mois-ci, car presque toute la région a enregistré des précipitations supérieures à la normale; seuls le sud-ouest du Yukon ainsi que Yellowknife et certaines communautés le long de la frontière sud ont enregistré des précipitations inférieures à la normale en juin. Les parties centrales des Territoires du Nord-Ouest ont reçu plus de 150 % des précipitations normales ce mois-ci, ce qui a permis de réduire les poches de sécheresse anormale (D0) et de sécheresse modérée (D1) à proximité. Cependant, malgré les importantes précipitations mensuelles, des déficits à long terme subsistent dans le sud des Territoires du Nord-Ouest et au nord de Great Slave Lake. Ainsi, les poches de sécheresse modérée (D1) observées dans ces zones sont demeurées en place et une petite poche de sécheresse sévère (D2) a été observée autour de Hay River, T.N.-O.. Le sud-ouest du Yukon a également signalé une importante sécheresse à court terme au cours des deux derniers mois, soit moins de 25 % de ses précipitations moyennes ; par conséquent, une petite poche de sécheresse modérée (D1) et de sécheresse anormale (D0) environnante a été observée entre Carmacks et Whitehorse au cours du mois.

A la fin du mois, 20 % de la région du nord était classée comme anormalement sèche (D0) ou en sécheresse modérée à sévère (D1 à D2).

© His Majesty the King in Right of Canada, represented by the Minister of Agriculture and Agri-Food (2023).

For more information reach us at www.agr.gc.ca or call us toll-free 1-855-773-0241.